

# Nouvelle génération, nouvelles évaluations ? Les points de vue des jeunes évaluateurs.

Vingt ans. C'est le temps depuis lequel se développe une communauté professionnelle dédiée à l'évaluation des politiques publiques en France : la Société Française de l'Évaluation. C'est également le temps qui s'est écoulé avant la création, au sein de cette société, d'un groupe de travail thématique intitulé « Jeunes évaluateurs·rices Émergents·es (JEEunes) ». Ces JEEunes sont les nouveaux professionnels, qui découvrent l'activité d'évaluation et auxquels la SFE a lancé un appel à contribution à l'occasion des JFE de Bordeaux. Cela, parce que les jeunes évaluateurs, pilotent une grande partie des études d'évaluation, et sont susceptibles d'apporter des approches et arguments nouveaux aux débats plus traditionnels du monde de l'évaluation. Pour ce faire, le groupe a organisé une séance intitulée : « *Nouvelle génération, nouvelles évaluations ?* ». Lors de cette séance, 6 néo-évaluateurs·rices lauréat.e.s de l'appel à contribution ont pu ainsi partager leurs analyses, leurs idées, et leurs méthodes d'évaluation des politiques publiques pour tenter de répondre à cette question.

**Mieux évaluer, et n'oublier aucun laissé pour compte.** Les deux premières contributions des JEEunes ont mis en lumière le contraste qui existe aujourd'hui en France sur la façon dont nous évaluons nos politiques publiques. En témoignent les politiques industrielles à l'échelle des régions, qui font l'objet d'une analyse et d'un suivi assez dense, et partant, de beaucoup d'évaluations. Tandis que d'autres politiques, à l'instar des politiques migratoires, se situent souvent dans les « angles morts » de la pratique évaluative française.

Les enjeux de l'évaluation d'une politique industrielle, celle de la Région Nouvelle Aquitaine en l'occurrence, ont été présentés par Antoine ACHARD, doctorant CIFRE au Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine. Compte tenu des importantes bases de données dont dispose la Région pour évaluer cette politique, Antoine Achard a mis l'accent sur les enjeux sous-jacents à une analyse uniquement chiffrée et quantitative des résultats. En effet, pour apprécier la pertinence de la subvention, et pas seulement son efficacité, différents outils qualitatifs, encore peu mobilisés, pourraient enrichir et nuancer l'analyse des résultats de ces politiques. Franziska Dasnoy, cadre de la fonction publique au Ministère de l'Intérieur, a ensuite plaidé pour un plus grand recours à l'évaluation dans le domaine des politiques migratoires, dans le but d'avoir une meilleure connaissance de la réalité des situations vécues par les personnes migrantes. Cela d'autant plus que le contexte de crise migratoire de 2015 a entraîné une hausse notable des budgets de l'asile, et a été à l'origine d'un nombre remarquable de projets en faveur des migrants. Des échos favorables à ce plaidoyer peuvent être espérés, tant l'institutionnalisation de la culture de l'évaluation va crescendo.

**Comment s'institutionnalise la fonction d'évaluation en France et ailleurs ?** L'émergence d'une nouvelle fonction d'évaluation au parlement ne pourrait-elle pas alimenter la résurgence de la redevabilité de toutes les politiques gouvernementales ?

C'est la question posée par Louis Ha-thi, doctorant en droit public à l'Université de Bordeaux. Le printemps de l'évaluation du parlement (en cours actuellement) semble aller dans ce sens. Louis rappelle que depuis la réforme constitutionnelle de 2008, la fonction d'évaluation des politiques publiques a été conférée aux parlementaires, aux côtés de leurs traditionnelles fonctions législatives et de contrôle. Désormais donc : « Le Parlement vote la loi. Il contrôle l'action du Gouvernement. Il évalue les politiques publiques. » (Alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 24). Selon Louis Ha-thi, bien que le parlement s'accommode très bien de cette nouvelle activité, faite d'informations, d'auditions, et d'autorités administratives chargées d'évaluation, l'issue de celle-ci reste incertaine, et dépend du volontarisme des autorités publiques concernées à prendre en compte les résultats de ces activités d'évaluation.

Au-delà de la France, comment la culture de l'évaluation se développe-t-elle dans l'espace francophone, et notamment dans les pays en voie de développement ? Abdoulaye Faty, étudiant-Chercheur à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et membre de la SENEVAL (Société Sénégalaise de l'Évaluation), est venu présenter un cas d'étude portant sur le Sénégal. Dans ce pays, Abdoulaye Faty rappelle que c'est avant tout le contexte international qui a déclenché la dynamique d'évaluation : la signature des accords internationaux qui exigent l'évaluation (ODD, déclaration de Paris) et la ratification de textes communautaires qui en encouragent

la pratique, au premier desquels le [MAEP \(Mécanisme Africain d'Évaluation par les pairs\)](#). Toutefois cette institutionnalisation connaît de vrais défis : très peu de ressources humaines et financières sont allouées à l'évaluation. Corollairement, celle-ci reste, pour l'essentiel, commanditée seulement par les partenaires techniques et financiers internationaux.

**Ne pas craindre la redevabilité, mais évaluer pour apprendre et faire mieux.** Deux dernières contributions davantage orientées sur les méthodes d'évaluation invitaient fortement à faire évoluer nos pratiques en nous interpellant comme suit : comment ancrer la finalité de l'évaluation sur l'apprentissage plutôt que sur la redevabilité ?

De premiers éléments de réponse ont été présentés par Émeline Hassenforder et Sabine Girard, chercheuses en ingénierie et évaluation de la gouvernance participative de l'eau à [Irstea](#). Elles ont récemment mis en place un système évaluatif participatif (association des citoyens à la définition de l'objet d'évaluation, des données à collecter et des indicateurs à mesurer, etc.) dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) de la rivière Drôme et du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saillans (26). Cette évaluation participative a eu le mérite de banaliser l'évaluation ou plutôt de déconstruire cette représentation de l'évaluation-sanction. Les citoyens ayant eux-mêmes pris part à la définition et à l'orientation d'une politique publique, il n'y a plus chez le politique, aucune crainte de redevabilité.

Dans le prolongement de cette réflexion, d'autres pistes sont sans doute à creuser du côté de l'évaluation dite « par les pairs », présentée par Karen Rousseau, chargée d'évaluation à [l'AFD](#). Concrètement, il s'agit de « confier l'évaluation rétrospective des projets à un responsable d'équipe projet de la division concernée, n'ayant pas été impliqué dans les phases de préparation et de suivi de la mise en œuvre dudit projet ». Expérimentée sur des projets d'adduction en eau potable au Vietnam et au Cap Vert, le retour d'expérience est plutôt très positif. L'évaluation par les pairs a permis de maximiser l'apprentissage collectif, d'avoir des évaluations de bonne qualité et plus pertinentes (en comparaison à d'autres types d'auto-évaluations). Et par rapport à des évaluateurs externes, la connaissance de l'AFD par les pairs-évaluateurs, leur permet de mettre plus facilement en relief les difficultés rencontrées et d'en étudier les causes.

Les échanges avec le public ont permis d'identifier les futures réflexions à mener : l'évaluation par les pairs peut-elle convenir à des petites structures ? Combien de citoyens emmener dans une démarche d'évaluation citoyenne, et doivent-ils garantir une certaine représentativité du territoire ?

*Cette la session dédiée aux JEEunes a été organisée par les deux co-animateurs du groupe, Kenza Bennani et Marc Tevini, et deux membres du groupe, Alexandra Williams et Pauline Joly, que nous remercions très vivement pour leur implication. Par ailleurs le groupe JEEunes est ouvert à tous ceux qui en remplissent les [conditions](#). Pour joindre et soutenir l'initiative, il suffit juste d'écrire à [jeunes.sfe@gmail.com](mailto:jeunes.sfe@gmail.com).*

*Cette note de blog a été rédigée par Adnane Diallo, consultant à Quadrant Conseil et membre du groupe des JEEunes.*

